



Le magazine de la ville

# Kannadig

## Le supplément

N°87

Janvier 2026



## Voeux du maire

Chères Lesneviennes,  
Chers Lesneviens,

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour adresser, à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

En cette période de vœux, mes premières pensées vont aux proches de celles et ceux qui nous ont quittés en 2025.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, à vos commerces, à vos associations ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre ville.

Je voudrais avoir une attention toute particulière, pour les gendarmes, pompiers, policiers municipaux qui sont présents auprès de nous pour garantir notre sécurité.

Une fois n'est pas coutume, je vais débuter mon propos en exprimant des inquiétudes quant au contexte politique national et international. Notre avenir est fait d'incertitudes et de doutes. Dans ce contexte, l'échelon communal reste aujourd'hui un vrai soutien pour nos administrés avec des interlocuteurs accessibles, présents, dévoués, qui tous ont le sens du service public, et assument leur devoir au quotidien, quelles que soient les difficultés. Aussi, je souhaite remercier l'ensemble des agents de la mairie de Lesneven pour leur engagement au quotidien.

Je souhaite, également, exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal ainsi qu'aux acteurs locaux. Leur énergie et leur dévouement au service de la population constituent une véritable richesse collective, essentielle à l'intérêt général. J'adresse également une pensée particulière aux associations de notre commune, dont l'action joue un rôle majeur dans la vitalité du territoire.

En mars prochain, vous aurez à renouveler le conseil municipal et donc choisir ceux qui vous y représenteront lors des 6 prochaines années. Ce moment démocratique sera l'occasion de débattre et d'échanger sur l'avenir de notre belle ville de Lesneven et de ses habitants.

Je vous renouvelle mes vœux pour que cette année 2026 soit à la hauteur de vos espérances.

Je nous souhaite des moments de joie, des moments où, malgré la morosité, les inquiétudes évoquées, on se rappelle qu'il n'y a pas de force plus grande que celle de l'optimisme et de l'espérance.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur, joie de vivre et santé afin de pouvoir en profiter et partager.

**Très bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous.**

Nous aurons le plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle **cérémonie des vœux à la population et aux associations le vendredi 9 janvier à 18h30 à l'Atelier.**

**Claudie BALCON**  
Maire de Lesneven



Chaque fin d'année, nous sollicitons Hervé Lossec pour un texte dans le Kannadig. Notre Lesnevien pur-beurre-salé, auteur d'une trentaine d'ouvrages, nous propose une nouvelle « Le beurre de Noël », dont la qualité et l'originalité méritent d'être partagées. Elle paraîtra aussi dans son prochain livre en mai, un recueil de nouvelles diverses dont plusieurs déjà primées, en français.



## Le beurre de Noël

Vendredi 23/12 – 11 h – Hôpital de la Cavale blanche, Brest

Le chirurgien cardiologue vient rendre visite à Soaz dans sa chambre d'hôpital.

« Je suis très content, madame Calonnec\*, que vous soyez guérie juste avant Noël ! »

Après lui avoir signé l'autorisation de quitter l'hôpital en début d'après-midi, à une condition toutefois :

« Il vous faudra suivre à la lettre les termes de mon ordonnance et, surtout, ce qui est **écrit en rouge**. Vous m'avez bien compris ? Ce n'est pas parce que les fêtes de fin d'année arrivent que vous êtes autorisée à faire un écart, je peux compter sur vous, hein, madame Calonnec ? »

Un joli sourire illumine la figure ridée de la vieille dame, qui opine de la tête avec empressement. Elle était emprisonnée, ou presque, depuis trois semaines, ici, dans une chambre d'hôpital de la grande ville anonyme.

Sa fille, Rozenn, se charge de la ramener à la maison. Arrivée à Lesneven, elle demande à sa mère :

« Montre-moi, donc, maman, l'ordonnance du cardiologue. »

Rozenn regarde attentivement la liste des médicaments prescrits :

« Je vais aller sur ma lancée à la pharmacie. Autant démarrer le traitement dès ce soir. Tu as vu également ce que le médecin a **écrit en rouge** ?

– Oui... oui...

– Oui ? Oui ! Comment ça, oui-oui ?

– Je commencerai ce régime après les fêtes de Noël !

– Ah, non ! Ça ne se passera pas comme ça, maman ! Pas question de déroger aux prescriptions du médecin, sous aucun prétexte ! Je m'occupe de régler ça, dès à présent. »

Après être passée chez le pharmacien, Rozenn fait le tour des supermarchés du coin : Leclerc, Intermarché, Utile, Biocoop, Lidl, Netto et des commerces alimentaires du centre-ville : Bénéat, Le Groin de Folie... En vain ! La réponse est la même partout :

« On ne trouve pas ça en rayons à cette période de l'année. Revenez pendant l'été, madame, il n'y a que les touristes qui achètent ce type de beurre. À moins que, peut-être, les épiceries exotiques de Brest en vendent à longueur d'année ?

– Je ne vais pas retourner à Brest tout de suite, j'attendrai demain, décide Rozenn. Je trouverai bien du beurre doux, du "sans sel", dans la région, avant demain soir, tout de même ! Depuis son entrée à l'hôpital, il ne reste plus de beurre du pays dans le frigo chez maman, heureusement. Elle vivra bien sans son pain-beurre traditionnel jusqu'à demain soir, quand même ! »

Soaz vit seule à la campagne, dans une vieille fermette joliment rénovée. Demain soir, toute la petite famille réveillonna chez elle pour fêter Noël et le retour au bercail de la mamie convalescente.

Rozenn, célibataire, un peu maniaque et très autoritaire, habite au centre-ville de Lesneven. Elle régentera tout, comme d'habitude. Son frère est installé à Landerneau avec sa femme et leurs deux enfants. Ils seront là demain, bien entendu ; en retard comme à l'accoutumée.

Samedi 24/12

Depuis son retour à la maison, hier après-midi, une seule pensée obsède Soaz :

« Comment faire pour manger une bonne tartine de vrai pain-beurre avant que ma fille ne vienne faire sa loi chez moi, une fois de plus ? »

Elle repense au temps béni, celui de sa jeunesse triomphante, celui du temps du beurre de baratte. Rien de mieux qu'un bon pain-beurre pour lui donner la pêche et faire le plein de pensées positives. Un vrai remède pour guérir corps et âme, se souvient-elle, sans manquer de préciser :

« Oui, mais du vrai beurre et du vrai pain, du pain de campagne, pas du vulgaire caoutchouc. Un pain qui vous donne une tranche souple, sans trous, sur laquelle peut glisser allégrement le couteau pour étaler de façon régulière le beurre. Du beurre salé, bien entendu ! Comment peut-on manger du beurre doux, sans goût, sans couleur et écœurant comme la margarine. Beurk ! »

Dring... Dring...

« Tiens donc, Fañch, mon plus proche voisin ! Ça me fait vraiment plaisir de te revoir.

– Comment ça va, Soaz ? J'ai entendu dire que tu étais rentrée hier de l'hôpital. Ça a l'air d'aller, je vois, avec ton cœur neuf !

– Ça va pas mal, Fañch. Quoi de nouveau dans le quartier ?

– Rien de spécial... Tiens, tant qu'à venir, je t'ai apporté un cadeau. Il n'y a pas d'âge pour recevoir un cadeau de Noël, n'est-ce pas ? »

Soaz ouvre l'emballage papier doré, toute tremblante.

« Eh, bien dis-donc ! Une tourte de pain de campagne et une motte de beurre ! Ce n'est pas vrai, quand même !

– Si, si ! Et une motte de beurre baratté à la fleur de sel de Guérande, mar plij !

– Eh bien ! C'est le plus beau cadeau que j'ai reçu de toute ma vie, jusqu'à présent ! Il ne pouvait pas mieux tomber. Un vrai miracle de Noël ! Je ne sais comment te remercier, mon père Noël, s'étrangle Soaz, en larmes.

– Kenavo et joyeux Noël à toi, Soaz !

– C'est sûr, ce sera un magnifique Noël ! »

Aussitôt après le départ de Fañch, la vieille dame se coupe une grosse tranche de pain pour y étaler une bonne couche de beurre. Quel bonheur de voir transpirer cet or breton couleur jaune paille mûre qui se laisse tartiner sans faire de grumeaux.

Tellement captivée par le goût retrouvé du beurre salé caressant son palais et déridant son estomac, Soaz n'a pas entendu la voiture de Rozenn se garer dans la cour. Ni même, sa fille entrer dans la maison.

« Maman, j'ai enfin pu trouver du beurre doux. Mais, mais qu'y a-t-il là sur la table ? »

Soaz n'avait pas eu le temps de cacher son forfait.

« Tu ne m'as pas attendue pour manger ! Mais où diable as-tu trouvé ça ? »

Rozenn goûte la motte de beurre déjà bien entamée et, rouge de colère, montre à sa mère ce qu'a écrit en rouge le médecin sur son ordonnance de sortie : « **Régime strict sans sel, y compris le beurre.** »

Ce jour-là, Soaz Calonnec a failli devoir célébrer la plus grande fête annuelle sans déguster un vrai pain-beurre-salé. Merci Fañch pour ce cadeau qui n'a pas de prix : du beurre breton, baratté à la fleur de sel de Guérande, s'il vous plaît !

« Toujours ça de pris. On verra demain ! » se dit-elle.

\*Le nom de famille Calonnec signifie : au grand cœur, vaillant.

## Permanences des élus *Euriouù degemer an dilennidi*

Lundi	10h30 - 11h30 13h30 - 14h30	<b>Michel AUFFRET</b> , conseiller délégué à la sécurité <b>Nicolas KERMARREC</b> , adjoint délégué à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et aux relations extérieures
Mardi	14h - 15h	<b>Prosper QUELLEC</b> , conseiller délégué à la vie quotidienne et au suivi des travaux
Mercredi	9h - 10h 16h30 - 17h30	<b>Stéphane LE VOURCH</b> , adjoint délégué à la vie scolaire et à la communication <b>Claudie BALCON</b> , maire, sur RDV les autres jours - <b>Pas de permanence mercredi 7 janvier</b>
Vendredi	9h - 10h	<b>Claire CHAPALAIN</b> , adjointe déléguée aux solidarités et à l'action sociale <b>Sophie LE BIHAN</b> , conseillère déléguée aux personnes âgées et aux handicaps
Samedi	11h - 12h	<b>Yves QUINQUIS</b> , 1er adjoint et adjoint délégué aux sports <b>Julien BOUCHARÉ</b> , conseiller délégué à l'urbanisme <b>Jonathan ZANCHI</b> , conseiller délégué à la vie associative et aux loisirs
Sur rendez-vous		<b>Marielle MOUSSET</b> , adjointe déléguée à la culture et à l'animation <b>Pascal CORNIC</b> , adjoint aux travaux et à l'environnement <b>Aurélie MARTIN</b> , adjointe chargée de la petite enfance, de la jeunesse et de la prévention

### Permanence de la Députée Graziella Melchior - Sur RDV

Permanence : 54, Quai du Léon – 29 800 LANDERNEAU

Courriel : [graziella.melchior@assemblee-nationale.fr](mailto:graziella.melchior@assemblee-nationale.fr)

Tél : 02 29 63 92 41

### Conseillers Départementaux - Sur RDV

**Pascal Goulaouic** (Mairie de Plounéour : 02 98 83 41 03)

[pascal.goulaouic@finistere.fr](mailto:pascal.goulaouic@finistere.fr)

**Lédie Le Hir** (Mairie de Plouguerneau : 02 98 04 59 54)

[ledie.lehir@finistere.fr](mailto:ledie.lehir@finistere.fr)



**LESNEVEN**  
Cœur du Léon / Kalon bro Leon

## Infos/horaires mairie

- **Ouverture mairie** du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30 (sauf vendredi 16h30)
- **Etat civil** – Mêmes horaires et ouvert le lundi jusqu'à 18h30 pendant la période scolaire [accueil@lesneven.bzh](mailto:accueil@lesneven.bzh)
- **Police municipale** - 02 98 83 57 97 - 06 74 79 78 46 ou 06 11 45 35 23 - [police@lesneven.bzh](mailto:police@lesneven.bzh)
- **Services techniques** : Accueil : [secretariat.st@lesneven.bzh](mailto:secretariat.st@lesneven.bzh) - Urbanisme : [urbanisme@lesneven.bzh](mailto:urbanisme@lesneven.bzh)
  - Fermé le mardi. Jeudi après-midi : ouvert sur RDV.
- **Cimetière** : Ouverture de 8h à 18h
- **Médiathèque René Pétillon** - 02 98 21 12 47 - [mediatheque@lesneven.bzh](mailto:mediatheque@lesneven.bzh) - <http://lesneven.c3rb.org/> Médiathèque René Pétillon
  - **Ouvertures** : Mardi : 10h à 12h et 14h à 18h - Mercredi : 10h à 13h et 14h à 18h - Vendredi : 14h à 19h - Samedi : 10h à 16h
- **CCAS** : Sans RDV lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h. Sur RDV : 13h30 à 17h lundi, mardi, jeudi et vendredi (16h30). Fermé le mercredi. [ccas@lesneven.bzh](mailto:ccas@lesneven.bzh) / 02 98 83 57 95

Place du Château - 29260 Lesneven

02 98 83 00 03

[mairie@lesneven.bzh](mailto:mairie@lesneven.bzh)

[lesneven.bzh](http://lesneven.bzh)

[villedelesneven](http://villedelesneven.fr)



12, bd des Frères Lumière - 29260 Lesneven

02 98 21 11 77

contact@clcl.bzh

clcl.bzh

CLCL



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

CÔTE DES  
LEGENDES  
NORD BRETAGNE

Place des 3 Piliers - 29260 Lesneven

02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

cotedeslegendes.bzh

www

tourisme.cotedeslegendes.nordbretagne



**Déchetterie** – 15, rue Auguste Renoir, zone de Goueren à Lesneven. Du lundi au samedi, de 9 h à 12h et de 14h à 17h45  
02 98 21 09 36

## LA PRESSE Kazetennerez

### Le Télégramme

[nadineragobert.telegramme@gmail.com](mailto:nadineragobert.telegramme@gmail.com)

06 61 21 13 34

### Ouest France

[jeanpaul.pailler@orange.fr](mailto:jeanpaul.pailler@orange.fr)

06 80 62 03 34

Pour vos annonces : [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

## Permanences diverses - Eurioù degemer a bep seurt

- **ADIL** - 2<sup>e</sup> merc., (9h-12h), Communauté de Communes.
- **Association veufs et veuves** 02 98 80 42 23
- **CDAS ET PMI** – Bd des Frères Lumière 02 98 83 23 66
  - **Assistantes sociales** : Perm sociales et administratives
  - **Infirmière puéricultrice** : lundi ap-midi et jeudi matin
  - **Atelier massage bébé** : vendredi matin.
  - **Médecin PMI** : mardi matin
  - **Sage-femme PMI** : sur RDV
- **CFDT – Droit du travail** - sur RDV du lundi au vendredi, Maison d'accueil 02 98 33 29 29 - [accueil29@bretagne.cfdt.fr](mailto:accueil29@bretagne.cfdt.fr)
- **Conciliateur de justice** – Tous les mardis, 13h30-17h au Centre Socio. RDV obligatoire - 02 98 83 04 91
- **PAEJ** - Permanences le mercredi AM, de 15h30 à 18h30, 12 rue de la Marne, et le 1<sup>er</sup> à la Maison de l'Emploi (10h-12h) 06 75 82 36 29
- **Recyclerie Légend'R** : Dépôt (5, rue Paul Gauguin) merc. et ven. 14h-16h30 et sam. 10h-16h
- **REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : lieu d'écoute, d'information générale, d'animation. Service gratuit ouvert aux futurs parents, parents, en recherche d'un mode de garde, aux Assistants maternels ou candidats à l'agrément, aux professionnels de l'accueil à domicile. Contact : Audrey COAT, Educatrice de Jeunes Enfants : 02.98.83.71.05 - [repampaysdelesneven@gmail.com](mailto:repampaysdelesneven@gmail.com)
- **Restos du Coeur** : [restoduceur.lesneven@orange.fr](mailto:restoduceur.lesneven@orange.fr) – 09 63 26 75 22.
- **Secours Catholique** – Accueil lun. 10h-12h et 14h-16h, merc. et sam. 10h-12h. Boutique solidaire "Le coffre à jouets", 18bis rue Alsace Lorraine (arrière cinéma), mêmes horaires.
- **Service Infos Jeunesse** : 4 place du Pont – 06 45 85 85 50 / [sij@clcl.bzh](mailto:sij@clcl.bzh). Période scolaire : mar 12h-17h30, mer 13h30-17h30, ven 13h30-17h sur RDV uniquement. Vacances : lun 9h30-12h30, mar et mer 13h30-17h30.
- **Vesti-boutique de la Croix-Rouge** – Ouverte à tous, lundi, mardi (9h-12h), jeudi, samedi (13h45-18h), et vendredi (13h45-18h45)

## Services à la personne - Skoazell d'an dud

- **ADHAP Services** 16, rue de la Marne - 02 98 83 33 83
- **ADM** - 2 bd des F. Lumière - 02 98 21 05 39 [www.admlesneven-cotedeslegendes.fr](http://www.admlesneven-cotedeslegendes.fr) - Horaires du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h.
- **AD Nord Finistère** - 32 Av. Le Corre - 02 98 43 19 22 [www.adseniors-brest.com](http://www.adseniors-brest.com)
- **AGDE** - Tous types de missions : entretien maisons, espaces verts, manutention, ... CESU acceptés – 50% de réduction d'impôts sous conditions. 12, bd des F. Lumière - 02 98 21 18 64
- **Amadeus Aide et Soin** – 8 rue du Pourquoi pas ? [contact@amadeus-asso.fr](mailto:contact@amadeus-asso.fr) - 02 98 21 12 40 - [www.amadeus-asso.fr](http://www.amadeus-asso.fr)
- **ASP du Léon** - 7 rue Alsace Lorraine - 02 98 30 70 42 [aspduleon@orange.fr](mailto:aspduleon@orange.fr)
- **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)**. Mission : accueillir les personnes de + de 60 ans et leur famille, les renseigner sur leurs droits sociaux, les accompagner dans leurs démarches administratives : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, ... Perm. d'accueil sur RDV le matin, de 9h à 12h30, au 02 98 21 02 02 au 6 bd des frères Lumière – [clic-lesneven@appuisante.fr](mailto:clic-lesneven@appuisante.fr)
- **CLCV**. Association de consommateurs. Se munir des documents liés au litige et à son suivi. Adhésion à partir de 26 € par an. Perm le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12h, Centre socio culturel intercommunal. ) 07 68 26 60 84.
- **COVIVA** - 13 rue Clémenceau. 09 81 60 23 15
- **RESPECTE** - [www.appuisante.fr](http://www.appuisante.fr) Soins palliatifs et de support 02 98 30 70 01 - [j.balcon@appuisante.fr](mailto:j.balcon@appuisante.fr)
- **SOLIHA** – Solidaires pour l'habitat. Perm à la CLCL le 2<sup>ème</sup> mercredi matin et 4<sup>ème</sup> lundi après-midi.
- **Transport des Personnes Agées** – Achat de tickets pour les + de 70 ans. Réservation obligatoire pour bénéficier de l'aide du CCAS – Règlement intérieur disponible au CCAS. – Taxis L'Armoricaine : 02 98 83 00 22 : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre. – Lesneven Assistance 02 98 83 34 40 : février, avril, juin, août, octobre, décembre.
- **TINERGIE** – Energie - 02 98 33 20 09
- **Usagers du Centre Hospitalier** - Les Représentants des Usagers de Médecine et Soins de Suite et Réadaptation polyvalents sont des relais entre les patients et leur famille et le Centre Hospitalier. Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois au Centre Hospitalier.

## Etat civil - Piv' zo ganet, marvet ?

**Naissances** : BARILE MATEOS Livia, DE COCK Lucas, BROHAN Ysée, ROUDAUT LANGONNÉ Charlie, BAULE Léonard, BLOSSIER Julia

**Décès** : BRETON Marie-Hélène ; LÉOST Marc ; LE COSTAOUËC Emilienne ; MARREC Hervé ; MICHAUD Denise, vve CARRIO ; LAGATHU Danielle, vve ISAAC ; MANACH Anne, vve THOMAS ; PODEUR Marie, ép OLLIVIER ; BERNARD Joséphine, vve LE GAL ; LE FUR Augustine, ép MARC ; ROSEC Marie, vve COLLIOU ; LAURANS Joëlle, vve DAVID ; BRÉMON François ; LE MENN Goulven ; HABASQUE Marcelle ; GAUTIER Martine ; BRETON Marie, vve PENGAM ; DESBROSSES Lucienne, vve COCHARD ; LAGADEC Jean ; LARSONNEUR Marie, vve LE BORGNE ; VÉZO Monique, ép FAVÉ ; HÉNAULT François ; LE GALL Marie, vve MAZÉ ; HASLOUIN Bernard ; VÉRINE Hélène, vve LE STIR ; PHILIP Henri ; MAZÉ Adrienne, vve FILY ; KERHUEL Marie, ép GUVARC'H ; CORNEN Marie-José, vve MOTARD ; BRETON Cécile, ép FAVÉ ; HOSSELY Simone, vve MOSSOT ; COLLOC Marie ; MICHAU Danielle, vve HULIN ; TESNIÈRE Jean ; LE HIR Jeanne, vve BOULC'H ; SIMON Marcel ; BILLON Marie ; ROUDAUT Simone, vve LE HER ; LOAËC Marie, ép ROZEC ; ABALÉA Marie, ép CARADEC ; LE GALL Marie, vve BONIOU ; CARADEC Simone, vve LAGADEC ; ROUDAUT Jean